

Budget Primitif 2016

BUDGET 2016

[11.050.900 euros]

La section de fonctionnement [7.400.000 euros]

La section d'investissement [3.650.900 euros]

Les grandes orientations pour 2016 retenues au débat d'orientation budgétaire, en date du 20 février dernier, sont les suivantes :

- maintien des taux d'imposition,
- emprunt pour la réalisation de projets : terrain synthétique et école Joliot curie,
- maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- renouvellement des actions de fonctionnement déclinés en 2015,
- nouvelles actions de fonctionnement,
- maîtrise des frais de personnel,
- éviter l'effet de ciseau en fonctionnement,
- dégager de l'épargne ou autofinancement,
- maintenir l'effort d'équipement et la qualité des services,
- recherches de recettes nouvelles,
- vente du patrimoine,
- retrouver une trésorerie saine.

LE FONCTIONNEMENT [7.400.000 €]

LES RECETTES

Les dotations et participations [3.767.232 euros]

Les prévisions de recettes du chapitre « Dotations et participations » s'élèvent à 3.767.232,00 euros.

- Article 7411 Dotation forfaitaire avec un montant prévisionnel de 1.405.232,00 euros avec une baisse prévisionnelle de 135 000 euros par rapport à 2015 (-9%),
- Article 74121 Dotation de solidarité rurale avec un montant de 165.000,00 euros (prévisionnel) ,
- Article 74123 Dotation de solidarité urbaine avec un montant de 1.120.000 euros (prévisionnel),
- Article 74127 Dotation nationale de péréquation d'un montant de 162.000 euros (prévisionnel),
- Article 74712 Participation pour les emplois d'avenir et contrats aidés d'un montant de 308.000 euros (prévisionnel),
- Article 74718 Autres participations de l'Etat pour la Réforme des Rythmes Scolaires à hauteur de 70 000 euros,
- Article 7478 Subvention participations : montant prévisionnel de 200.000,00 euros comprenant les recettes provenant de la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) pour le contrat Enfance Jeunesse, des subventions pour le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), mais également le R.E.A.A.P. (Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents) et les subventions pour la réforme des Rythmes Scolaires...,
- Article 47832 Attribution du fonds départemental de taxe professionnelle estimée en 2016 à 160 000 euros. La commune a de nouveau perçu ce fonds en 2015 en raison des évolutions de notre potentiel fiscal plus faible que la moyenne départementale,
- Article 74834 et 74835 Allocations compensatrices de taxe sont attendues à hauteur de 167.000 euros .

Les impôts et taxes [3.158.7580 euros] comprennent :

- le reversement de l'attribution de compensation par Artois Comm prévu à hauteur de 167 000 euros et 150 000 euros pour la dotation de solidarité communautaire,
- le fonds de Péréquation Inter-Communes (F.P.I.C.) estimé à 190 000 euros,
- la taxe sur l'électricité prévue à 90 000 euros,
- les emplacements publicitaires prévu à 9 000 euros,
- les droits de mutation liés à l'achat et la vente d'immeubles estimés à 90 000 euros.

Les prévisions de recettes des impôts locaux s'élèvent à 2.475.758,00 euros.

Les évolutions de base et de taux des années 2011 à 2015 sont les suivantes :

Année	2011	2012	Variation	2013	Variation	2014	Variation	2015	Variation	2016	Variation
<i>Taxe d'habitation</i>											
Base	5 104 220	5 220 000	+ 2,27%	5 500 000	+5,36 %	5 503 498	0,12%	6 498 232	+18,07%	6 584 000	+1,32%
Produit	774 821	792 386	+ 2,27%	834 900	+5,36 %	820 572	1,66%	968 886	+18,07%	981 647	+1,32%
<i>Foncier bâti</i>											
Base	3 590 413	3 658 000	+ 1,88%	3 721 000	+1,72 %	3 785 069	1,79%	3 987 075	+5,34%	3 995 000	+0,20%
Produit	1 311 937	1 336 633	+ 1,88%	1 359 653	+1,72 %	1 366 788	+0,6%	1 439 733	+5,34%	1 442 595	+0,20%
<i>Foncier non bâti</i>											
Base	38 279	39 000	+ 1,88%	40 200	3,08 %	40 907	+1,32%	41 115	+0,51%	42 100	+2,40%
Produit	39 290	40 030	+ 1,88%	41 261	3,08 %	41 238	-0,49%	41 448	+0,51%	42 441	+2,40%
Produit total	2 126 048	2 169 049	+ 2 %	2 235 814	+ 3,08%	2 228 598	-0,27%	2 450 067	+9,94%	2 466 710	+0,68%

Atténuations de charges [60.000 euros]

Le montant total des prévisions de recettes du chapitre 013 est de 60 000 euros pour les remboursements d'assurance sur des agents en arrêts maladies.

Produits des services du domaine [229.200 euros]

Les prévisions de recettes du chapitre 70 sont basées sur le réalisé 2015 et s'élèvent à la somme de 229.200 euros et comprennent :

- la vente de concessions au cimetière : 15 000 €,
- les redevances d'occupation du domaine : 10 000 €,
- les participations des administrés pour les services cultures : 6 000 €
- les participations des usagers pour les services à caractère sportif : 75 000 €,
- les participations des usagers pour les services à caractère de loisirs : 500 €,
- les participations des usagers pour les services à caractère social: 42 000 €,
- les participations des usagers pour les services périscolaire : 80 000 €,

Autres produits de gestion courante [80.000 euros]

Les prévisions de recettes du chapitre 75 sont de 80.000 euros pour la location d'immeubles.

Produits exceptionnels [8.000 euros]

Les prévisions de recettes du chapitre 77 sont de 8.000 euros comprenant en majeure partie les remboursements provenant des assureurs sur les sinistres.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections [30.000 euros]

Le montant des travaux en régie est de 30.000 euros. Les travaux en régie sont les travaux d'investissements réalisés par nos services. C'est une recette en fonctionnement mais une dépense en investissement.

Résultat reporté [66 602 euros]

Le montant du résultat reporté en fonctionnement de 2015 est de 66 602 euros.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

[7.400.000 €] :

Les charges à caractère général [1.773.130 euros]

Les dépenses de ce chapitre en 2014 s'élèvent à la somme de 1 773 130 euros

Les évolutions importantes concernent :

- les prévisions de dépenses en électricité (article 606121) sont revus à la hausse en raison des consommations de 2015 à hauteur de 200 000 euros,
- les prévisions en fournitures de voirie (article 615231) sont de 81 000 euros pour les travaux de gravillonnage et de purges,
- le poste alimentation (article 60623) à 38 102 euros est en baisse car le service de restauration est désormais imputé au 6042 achat de prestation de services. Ce poste est prévu en 2016 à 278 933 euros contre 119 431 en 2015,
- les prévisions de dépenses des postes des fournitures non stockées (article 60628) et de petit équipement (60632) sont stables par rapport au réalisé 2015. Respectivement 27 000 euros et 34 605 euros de crédits ouverts,
- Les frais de formation (article 6184) sont de 63 315 euros pour continuer le plan de formation des agents municipaux et notamment les emplois avenir,
- la prime d'assurance est plus élevée en 2016 : 80 000 euros (contre 65 000 euros en 2015) en raison de garanties plus importante. En effet la Commune avait une franchise de 500 000 euros en assurance dommages et biens suite à un sinistre incendie. Elle est désormais de 50 000 euros,
- le poste fêtes et cérémonies à 96 360 euros. Toutes les actions gratuites à destination de la population doivent être désormais imputées sur cette article : vœux à la population, kermesse, spectacles culturelles, cérémonies diverses, coopération internationale...

Les charges de personnel [3.714.100 euros]

Les dépenses de ce chapitre en 2016 sont prévus à hauteur de 714 100 euros.

Soit une prévision en baisse de 26 814 euros par rapport au réalisé 2015

Plusieurs variables vont impacter la masse salariale en 2016 :

Variable à la hausse : 146 600 euros

- l'arrivée d'agents (police rurale, contrats aidés, augmentation nombre heures de certains agents) : 70.000 euros,
- la revalorisation indiciaire prévue : 35 000 euros,
- l'augmentation du point d'indice prévu : 12 000 euros,
- l'avancement des agents (glissement vieillesse technicité) : 25.000 euros,
- l'augmentation de certaines cotisations, impact de 4 600 euros,
- les dépenses imprévues suite à des éventuelles changements de législation : 28 436 euros.

Variable à la baisse: 201 850 euros

- le départs d'agents : 150.000 euros (départ en 2015 non remplacé, deux départs en retraite en cours d'année, fin de trois contrats emploi avenir),
- la diminution de cotisation accident du travail de 10 050 euros,
- la diminution de cotisation CNFPT de 1 800 euros (taux de cotisation passe de 1% à 0,9%),
- la cotisation assurance du personnel de 40 000 euros, assurance sur la maladie ordinaire non prise.

Les autres charges de gestion courante [680.770 euros]

La subvention versée au CCAS est de 170.000 euros.

Les prévisions de subventions aux associations sont de 77.200 euros.

Les participations aux organismes intercommunales sont joints en annexe est sont prévues à 336 670 euros.

Les prévisions des indemnités des élus sont de 93 700 euros.

Les charges financières [146.000 euros]

Les intérêts sont estimées à 146.000 euros si les taux variables nous restent favorables.

La prévision des intérêts de la ligne de trésorerie est de 15.000 euros.

Les charges exceptionnelles [29.000 euros]

Les prévisions de charges exceptionnelles s'élèvent à un montant total de 29.000 euros principalement pour les bourses de rentrée scolaire ainsi que les récompenses pour l'obtention du brevet.

Les opérations d'ordre de transfert entre sections [300.000 euros]

Un montant prévisionnel de 300.000,00 euros est prévu pour les dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles (article 6811). Un état détaillé de ces dotations est fourni en annexe.

Le virement à la section d'investissement [742.000 euros]

Le transfert à la section d'investissement est de 742.000 euros pour équilibrer la section d'investissement afin de rembourser le capital de la dette et autofinancer une partie des projets d'investissement.

L'INVESTISSEMENT [3.650.900 euros]

Les recettes d'investissement [3.650.900 euros]

- ❑ **Emprunt** : un emprunt de 1.100.000 euros est prévu sur 2016,

- ❑ **Subventions attendues** : 775.884 euros,
(incluant les reports au titre des investissements passés réalisés et prévus),

- ❑ **Affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé sur les années antérieures** : 606 038 euros,

- ❑ **Fonds de Compensation de la TVA** : 110.000 euros (remboursement TVA des investissements de 2014),

- ❑ **La taxe locale d'équipement** : 20.000 euros,

- ❑ **Le virement de la section de fonctionnement** : 742.000 euros,

- ❑ **Les amortissements** : 300.000 euros.

Endettement :

L'encours de la dette diminue. Il est passé de 8 681 000 euros en 2004 à 3 085 576 euros fin 2015 soit une baisse de 65 %. (malgré un emprunt de 1.000.000 € en 2012).

L'annuité du capital est importante jusqu'en 2020. La Commune rembourse environ 800 000 euros par an jusqu'en 2018, puis 630 000 euros en 2019 et 2020. À partir de 2020, l'annuité tombe à 100 000 euros soit un gain de presque 700 000 euros par rapport au remboursement actuel. Cependant, le capital restant dû est faible soit 3 728 897 euros.

En 2016, la Commune va recourir à l'emprunt notamment pour l'opération : changement de candélabres en partenariat avec Fédération Départementale de l'Énergie du Pas-de-Calais. L'emprunt avoisinera les 100 000 euros sur une durée de 10 ans et un taux de 0% avec la bonification de la F.D.E. 62.

Mais également, un emprunt d'un million d'euros pour le projet de terrain synthétique et vestiaires au Stades Jules Mallez et également la rénovation de l'école maternelle Joliot Curie de la Cité 34 et le programme 55 bâtiments communaux.

Cet emprunt d'un million d'euros est prévisionnel et sera dimensionné en fonction des subventions.

Voici un tableau récapitulatif de la situation de la dette actuelle :

ANNEE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/N	ANNUITE CAPITAL	AMORTI	INTERETS	ENCOURS DETTE EN € PAR HAB
2000	6 674 000	1 098 000			927
2001	7 112 000	1 152 000			988
2002	7 359 000	1 182 000			1022
2003	8 043 000	1 139 000			1117
2004	8 681 000	1 194 000			1206
2005	8 208 000	828 000			1140
2006	7 913 000	972 000			1099
2007	7 399 000	977 000			1028
2008	6 732 000	979 000			935
2009	6 059 000	978 000			842
2010	5 362 000	971 000			744
2011	4 641 000	964 000			645
2012	3 940 000	911 000			547
2013	4 342 678	804 268	585 618	218 649	604
2014	3 728 897	805 691	613 781	191 910	519
2015	3 085 576	807 285	643 320	163 964	430
2016	2 411 271	808 970	674 305	134 664	336
2017	1 737 515	778 087	673 755	104 331	242
2018	1 164 653	648 129	572 862	75 267	162
2019	599 075	615 004	565 577	49 426	83
2020	525 903	96 498	73 172	23 326	73
2021	456 827	89 585	69 076	20 509	64
2022	384 874	89 585	71 952	17 633	54
2023	309 926	89 585	74 948	14 637	43
2024	231 858	89 585	78 068	11 516	32
2025	150 539	89 585	81 318	8 266	21

2026	65 835	89 585	84 704	4 880	9
2027	0	67 189	65 835	1 353	0
TOTAL		5 968 635			

Etat de la dette : hypothèse emprunt de 1 000 000 euros (15 ans / taux de 2,5%) :

ANNEE	CAPITAL RESTANT DU AU 31/12/N	ANNUITE CAPITAL	AMORTI	INTERETS	ENCOURS DETTE EN € PAR HAB
2015	3 085 576	807 285	643 320	163 964	
2016	3 411 500	890 266	730 266	160 000	
2017	2 682 234	858 766	731 161	127 606	
2018	2 052 073	728 766	631 590	97 177	
2019	1 427 483	696 266	626 054	70 212	
2020	1 294 429	177 066	134 556	42 511	
2021	1 163 873	170 266	132 095	38 172	
2022	1 028 779	170 399	136 672	33 727	
2023	889 107	170 403	141 289	29 115	
2024	744 818	170 282	145 946	24 336	
2025	444 872	80 766	69 645	11 122	
2026	375 227	80 766	71 386	9 381	
2027	303 841	80 766	73 170	7 596	
2028	230 671	80 766	75 000	5 767	
2029	155 671	80 766	76 875	3 892	
2030	78 797	80 766	78 797	1 970	
2031	0	80 766	80 766	0	
2032	0	0	0	0	

Les dépenses d'investissement [3.650.922 euros]

☐ Les dépenses d'équipements 2.108.634 euros *(y compris travaux en régie pour 30.000 €)*

- Opération 523, base de loisirs : **32.000 euros** : jeux au parc de la Biette 7 000 euros et réfection réseau d'eau au camping pour 25 000 euros.

- Opération 526, voiries diverses : **247.550 euros**
 - paiement au Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour les travaux sur la RD 341 : 142 650 euros,
 - budget participatif 2014 : 60 000 euros pour l'aménagement aux abords des écoles,
 - bouches incendies : 5 000 euros,
 - signalétique de proximité : 5 000 euros,
 - opérations en faveur du développement économique : 35 000 euros.

- Opération 552, bâtiments municipaux : **196.800 euros** :
 - Programme accessibilité aux personnes à mobilité réduite pour la somme de 71 000 euros,
 - Plan énergie et eau : 20 000 euros (renouvellement chaudière, isolation...),
 - Mairie : sécurisation : 12 500 euros (alarme, armoires ignifugées...),
 - Escalier espaces des solidarités : 10 000 euros,
 - Main courante salle des fêtes du centre : 10 000 euros ;
 - Acquisition de fontaines à eau en remplacement de celles en locations : 10 000 euros,

- Équipements : tables, chaises, frigo...pour la somme de 14 000 euros (renouvellement),
 - Travaux d'aménagement au C.C.A.S., ancienne école de musique pour accueillir la PMI, espace Colucci pour accueillir les actions petites enfance : 23 500 euros,
 - Opérations diverses : 25 800 euros.

- Opération 559, cimetière : **15.500 euros** :
 - Plan pluriannuel d'aménagement du cimetière : trottoir rue Thorez 10 000 euros / reprise de corps 5 500 euros,

- Opération 564, enseignement sport : **1.544.000 euros** :
 - Réfection École maternelle Joliot Curie pour la somme de 254 000 euros,
 - Mobilier écoles diverses : 10 000 euros
 - Cheminement école primaire Transvaal vers la rue Lebacq : 8 000 euros
 - Équipements informatiques des écoles pour 10 000 euros,
 - Création terrain synthétique et vestiaires au Stade Jules Mallez pour la somme de 1 257 000 euros,
 - Équipements piscine pour 5 000 euros,

- Opération 590, informatisation des services municipaux : **85.000 euros** :
 - renouvellement du parc informatique : 5 000 euros
 - Mairie : renouvellement standard : 20 000 euros et du serveur 60 000 euros

- Opération 594, services administratifs : **21.000 euros** :
 - mobilier personnel : 4 000 euros,
 - police rurale : mobilier : 3 000 euros, cinémomètre : 7 000 euros, véhicule d'occasion : 7 000 euros

- Opération 596, services techniques : **88.000 euros** :
 - Équipements divers aux services techniques : 9 000 €,
 - Plan Zéro Phyto : 20 000 €
 - Achat d'un tracteur équipé d'une lame pour les Services Techniques : 20 000 €,
 - Aménagement des locaux des Services Techniques : 11 000 €,
 - Achat d'un véhicule utilitaire pour les Services Techniques : 20 000 €,
 - Achat d'une auto-laveuse pour le complexe sportif : 8 000 €,

- Opération 598, Culture : **2.700 euros** pour l'acquisition d'instruments

Le résultat 2015 de clôture : 540.388 euros

Le remboursement de l'emprunt 770.000 euros

Budgets Annexes 2016

Budget annexe Lotissements communaux du Transvaal :

Fonctionnement : 605.000,00 €

Investissement : 250.000,00 €

Crédits prévus pour le projet de lotissement. Le budget est équilibré mais l'opération doit rapporter un excédent à la collectivité.

Budget annexe Zone Activités Avenue Paul Plouviez :

Fonctionnement : 12.00,00 €

Investissement : 387.951 €

Les dépenses sont liées à la suite de l'aménagement la Zone Plouviez et au transfert d'actif de la commune à ce budget annexe. Les recettes prévisionnelles sont la cession des terrains.

Budget annexe Zone Activités de La Clarence :

Fonctionnement : 5.000,00 €

Investissement : 320.762 €

Les dépenses sont liées à la suite de l'aménagement la Zone Plouviez et au transfert d'actif de la commune à ce budget annexe. Les recettes prévisionnelles sont la cession éventuelle de terrain.